



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 10/04/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_056**

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 04 avril  
2025

**Étaient présents :**

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Date de

publication en

ligne :

18/04/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

**Absent(e)s :**

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur William BRUN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance** : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Valerie METHON Administration générale

<b>Objet</b> :	Désignation du secrétaire de séance
----------------	-------------------------------------

Rapporteur : Michel CHAPUIS

L'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose qu'au début de chacune de ses séances, l'assemblée délibérante nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

En vertu de l'article L.5211-1 du CGCT, ces dispositions sont pleinement applicables aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale.

Un membre du Conseil communautaire est invité à se présenter pour remplir les fonctions de secrétaire de séance du Conseil communautaire du jeudi 10 avril 2025.

Le Conseil Communautaire :

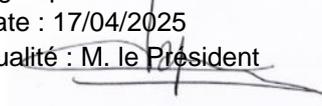
- DÉCIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret à cette nomination comme le permet l'article L 2121-21, dernier alinéa du CGCT,
- NOMME Monsieur Frédéric GIMBERT pour remplir les fonctions.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS  
Date : 17/04/2025  
Qualité : M. le Président





## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 10/04/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_057**

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 04 avril  
2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

18/04/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

**Absent(e)s :**

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur William BRUN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance** : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Valerie METHON Administration générale

**Objet** : Adoption du procès-verbal du 6 mars 2025

Rapporteur : Michel CHAPUIS

Monsieur Michel CHAPUIS, Président de la Communauté d'agglomération, propose aux membres du Conseil Communautaire d'approuver le procès-verbal de la séance du :

- 6 mars 2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le procès-verbal du Conseil communautaire du :  
• 6 mars 2025

Ce procès-verbal sera consultable sur le site internet/rubrique « espace habitants ».

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS  
Date : 17/04/2025  
Qualité : M. le Président



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 10/04/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_058**

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 04 avril  
2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

18/04/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

**Absent(e)s :**

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur William BRUN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance** : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Valerie METHON Administration générale

<b>Objet :</b>	Compte rendu des décisions prises par le Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay au titre de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales du Conseil communautaire du 10 avril 2025
----------------	--

**Rapporteur** : Michel CHAPUIS

Conformément à l'article L2122-23, paragraphe 3 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président rend compte des décisions prises en application de l'article L 2122-22 et pour lesquelles il a reçu délégation du Conseil Communautaire par délibération du 18 novembre 2024 :

**Décision n°71 du 24 février 2025 service Sports – convention de mise à disposition d'équipement sportif réglant les modalités d'utilisation des piscines de la Communauté d'agglomération**

Il a été décidé de signer une convention individuelle de mise à disposition fixant les modalités d'utilisation des piscines de la Communauté d'agglomération à titre gratuit pour la période 2024/2029 au profit de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Haute-Loire.

**Décision n°72 du 24 février 2025 service Sports – convention de mise à disposition d'équipement sportif réglant les modalités d'utilisation des piscines de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay**

Il a été décidé de signer une convention individuelle de mise à disposition fixant les modalités d'utilisation des piscines de la Communauté d'agglomération à titre gratuit pour la période 2024/2029 au profit de la Direction Interdiocésaine de l'Enseignement Catholique de Haute-Loire.

**Décision n°73 du 25 février 2025 service Commande Publique – maintenance des machineries scéniques des équipements culturels de la Communauté d'agglomération**

Il a été décidé de conclure un marché public de service avec la société AMG FECHOZ, sise 11 bis rue Scribe, 75009 Paris. Le montant du marché est de 22 800 € H.T. pour la partie marché ordinaire et de 75 000 € H.T. maximum pour la partie marché à bons de commande.

**Décision n°74 du 25 février 2025 service Juridique – remboursement sinistre automobile RTCA en date du 05/02/2025**

Il a été décidé d'accepter la proposition de règlement d'indemnisation d'un montant de 3 997,55 € H.T. proposée par la Compagnie d'assurance SMACL, assureur de la Communauté d'agglomération, en règlement total des frais occasionnés par le sinistre du 5 février 2025 relatif aux dégâts sur le pare-brise d'un véhicule appartenant à la Communauté d'agglomération et affecté à la RTCA, déduction faite de la franchise contractuelle d'un montant de 100 €.

**Décision n°75 du 26 février 2025 service Sports – remboursement d'un stage de natation de février 2025**

Il a été décidé d'autoriser les services de l'agglomération à procéder au remboursement de 50 € à un usager suite à un certificat médical lui préconisant l'arrêt de l'activité.

**Décision n°76 du 26 février 2025 service Juridique – parcelle CE 52 – convention de**

**servitude au profit d'Enedis pour l'établissement à demeure d'une ligne souterraine**

Il a été décidé de signer la convention de servitude à titre gratuit avec Enedis, relative à la parcelle cadastrée section CE52, située dans la zone industrielle de Saint-Germain-Laprade, ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente décision.

**Décision n°77 du 26 février 2025 service Commande Publique – avenant n° 2 – exploitation de trois structures Petite enfance de la Communauté d'agglomération lot n° 1 : Loudes et lot n° 2 Craponne**

Il a été décidé, suite au changement de dénomination sociale de l'association titulaire des 2 concessions de délégation de service public, de passer l'avenant n° 2 avec l'association Léo Lagrange Petite Enfance nouvellement nommée, sise 2 rue Maurice Moissonnier 69120 Vaulx-en-Velin et que ledit avenant ne modifie pas substantiellement les termes du contrat.

**Décision n°78 du 26 février 2025 service Juridique – Parcelle AL 230 convention de mise à disposition constitutive de droits réels. Implantation d'un poste de transformation de courant électrique**

Il a été décidé de signer la convention de mise à disposition constitutive de droits réels à titre gratuit avec Enedis, relative à la parcelle cadastrée section AL 230, située impasse du Docteur Simone Nicolas, au Puy-en-Velay, ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente décision.

**Décision n°79 du 26 février 2025 service Juridique – Parcelle AL 219 – convention de servitude au profit d'Enedis pour l'établissement à demeure d'une ligne souterraine**

Il a été décidé de signer la convention de servitude à titre gratuit avec Enedis, relative à la parcelle cadastrée section AL 219 située au lieu dit « Chassende » au Puy-en-Velay, ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente décision.

**Décision n°80 du 26 février 2025 service Développement économique – don à Cuisine en Velay de 100 kgs de lentilles AOP vertes du Puy-en-Velay par l'entreprise SABAROT**

Il a été décidé d'accepter le don de 100 kgs de lentilles AOP du Puy.

**Décision n°81 du 26 février 2025 service Théâtre – contrat de cession à passer avec la Compagnie Minute Papillon**

Il a été décidé de passer avec la Compagnie Minute Papillon – sise 16 bis rue d'Erevan 6 92130 Issy les Moulineaux, un contrat de cession pour l'achat du spectacle « La cuisine musicale » dont le montant s'élève à 4 999,48 €H.T. (voyage et repas inclus) + frais annexes (hébergement, catering d'accueil, droits d'auteurs et taxe fiscale) pour les représentations scolaires qui auront lieu mardi 18 mars 2025 à 10 h et 14 h 30 en grande salle du Théâtre au Puy-en-Velay dans le cadre de la saison culturelle « Spectacles en Velay » 2024-2025.

**Décision n°82 du 6 mars 2025 service Développement économique – diminution temporaire de loyer pour la SARL LOMA exploitante de l'Auberge de Chamborne**

Il a été décidé d'accorder une diminution de loyer mensuel de 250 € à la SARL LOMA, exploitante de l'Auberge de Chamborne, jusqu'à leur départ au 31 mars 2025. Le loyer mensuel après diminution sera de 710,30 € TTC.

**Décision n°83 du 11 mars 2025 service Juridique – Délaissement du véhicule Renault, non réparable, à la SMACL, contre indemnisation sur la base de sa valeur avant le sinistre**

Il a été décidé de ne pas faire réparer un véhicule et de le céder à la Mutuelle SMACL ASSURANCES, sous réserve d'indemnisation et d'accepter les conclusions de l'expert, notamment l'estimation de la valeur du véhicule fixée à 7 200 € TTC.

**Décision n°84 du 11 mars 2025 service Sports – convention de mise à disposition du Centre aqualudique La Vague au profit de l’Institut Les Gouspins**

Il a été décidé de signer une convention de mise à disposition fixant les modalités d’utilisation du Centre Aqualudique La Vague à titre payant au profit de l’Institut Les Gouspins pour l’organisation d’activités aquatiques.

**Décision n°85 du 11 mars 2025 service Patrimoine – articles boutique service patrimoine – tarification**

Il a été décidé de fixer les tarifs individuels des « Ouvrages publications » de la boutique service patrimoine du Puy-en-Velay comme suit :

Ouvrages Publications	Prix de vente HT	TVA	Prix de vente TTC
100 œuvres qui racontent le climat	33,18 €	5,50 %	35,00 €
Delacroix et la nature	27,49 €	5,50 %	29,00 €

« Boutique service patrimoine » fait référence aux divers espaces boutiques du service patrimoine de la Communauté d’agglomération, dont le site du Musée Crozatier mais pouvant aussi être délocalisée sur d’autres espaces en fonction des besoins du service.

**Décision n°86 du 11 mars 2025 service Commande Publique – ménage des parties communes du Musée Crozatier**

Il a été décidé de déclarer la procédure sans suite pour le motif de l’intérêt général.

**Décision n°87 du 11 mars 2025 service Théâtre – convention de partenariat à passer avec l’association Le Petit Atelier**

Il a été décidé de passer avec l’Association Le Petit Atelier – sise Centre Pierre Cardinal – 9 rue Jules Vallès – 43000 LE PUY EN VELAY, un contrat pour l’achat des prestations artistique d’une intervenante, missionnée sur l’année scolaire 2024-2025,, comme metteur en scène, auprès des classes de l’option et spécialité Arts-Théâtre du Lycée Charles et Adrien Dupuy (de janvier à mai 2025) et dont le montant s’élève à 1 475 € TTC (frais de déplacements non compris).

**Décision n°88 du 11 mars 2025 service Sports – convention de mise à disposition d’équipement sportif réglant les modalités d’utilisation du Centre Aqualudique La Vague**

Il a été décidé de signer une convention individuelle de mise à disposition fixant les modalités d’utilisation du Centre Aqualudique La Vague à titre payant pour la saison 2024-2025 au profit du Foyer Départemental de l’Enfance pour l’organisation d’activités aquatiques.

**Décision n°89 du 12 mars 2025 service Sports – convention de mise à disposition du centre aquatique de Craponne sur Arzon au profit des collèges Henri Pourrat situé à la Chaise Dieu et les Hauts de l’Arzon situé à Craponne**

Il a été décidé de signer une convention individuelle de mise à disposition fixant les modalités d’utilisation du Centre Aquatique de Craponne sur Arzon à titre payant pour l’année 2025 au profit du collège Henri Pourrat et du collège Les Hauts de l’Arzon.

**Décision n°90 du 13 mars 2025 service Développement économique – assistance technique et foncière dans le cadre des procédures foncières conduites par la Communauté d’agglomération**

Il a été décidé de passer, avec la SARL C-FONCIER, domiciliée MJE, 416 rue Jean Baptiste Lamarck 6 43700 Saint Germain Laprade, un accord cadre pour l'assistance technique des dossiers fonciers pour un montant maximum de 40 000 € HT sur la durée totale de l'accord-cadre. Le présent contrat prend effet à la date de sa notification pour une durée d'un an et reconductible tacitement pour une nouvelle période d'un an selon les mêmes modalités. La durée maximale du marché sera de 3 ans.

**Décision n°91 du 13 mars 2025 service Sports – convention de mise à disposition de la salle de Gymnastique de Quincieu au profit de l'association ASM GYM TRAMPO pour l'organisation de deux stages de perfectionnement Tissu Aérien**

Il a été décidé de signer une convention individuelle de mise à disposition fixant les modalités d'utilisation de la salle de Gymnastique de Quincieu à titre gratuit au profit de l'association ASM GYM TRAMPO dans le cadre de l'organisation de deux stages de perfectionnement Tissu Aérien, les dimanches 30 mars et 20 avril 2025 de 13 h 15 à 17 h 30.

**Décision n°92 du 21 mars 2025 service Travaux/Ingénierie – Mise en place d'un filet de protection au droit des façades vitrées du musée Crozatier - autorisation de signer le marché**

Il a été décidé d'autoriser Monsieur le Président à signer avec l'entreprise DC Travaux Spéciaux sise 8 avenue Jean Parrat à Saint Nectaire (63710), un marché de travaux portant sur la mise en place d'un filet de protection au droit des façades vitrées du musée Crozatier pour un montant de 73 500 € HT. suite à la mise en demeure dans le cadre de l'expertise judiciaire.

**Décision n°93 du 21 mars 2025 service Eau et Assainissement – Marché subséquent de travaux – lot 1 Accord cadre DEA**

Il a été décidé de passer le marché subséquent de travaux n° A2025006 à bons de commande sur 2 ans avec l'ensemble des titulaires du lot dans l'ordre suivant :

Titulaires	Zones attribuées
Bonnet Defay terrassement – Rosières 43 (mandataire) Jérémie Montagnon TP Saint Hostien 43	4&3
Ferret Costaros 43	1&2
Valour TP Père et fils Saint Julien du Pinet 43	4&3
Bonnefoy TP Lantriac 43	3&2
Pitavy TP Saint Bonnet le Château 42	4&1
STPPV Le Puy en Velay 43	1&2

**Décision n°94 du 21 mars 2025 service Patrimoine – acceptation du legs de la sculpture La Résurrection du Christ par le Père Georges Bonnet pour affectation au musée Crozatier**

Il a été décidé d'accepter la sculpture La Résurrection du Christ léguée par le Père Bonnet

Georges à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, pour affectation au musée Crozatier.

**Décision n°95 du 21 mars 2025 service Patrimoine – acceptation de cinq dons pour affectation au Musée Crozatier**

Il a été décidé d'accepter cinq dons pour affectation au Musée Crozatier.

**Décision n°96 du 21 mars 2025 service Commande Publique – Marché n° A2024043 – études pré-opérationnelles et diagnostic de vulnérabilité du territoire dans le cadre du Programme d'Etudes Préalables au PAPI**

Il a été décidé de passer selon la procédure formalisée, le marché n° 42024043 d'Etudes pré-opérationnelles dans le cadre du Programme d'Etudes Préalables (PEP) au Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) pour un délai d'exécution global d'un an, avec les sociétés suivantes :

- lot 1 : étude pré-opérationnelle sur les bassins versants du Farnier, du Riou Foirou et du ruisseau de Plaisance

EGIS EAU SA, 889 rue de la Vieille Poste, 34000 Montpellier, pour un montant de 90 200 € HT

- lot 2 – étude pré-opérationnelle sur le bassin de la Suisse

ANTEA GROUPE, 109 rue des Mercières – 69140 RILLIEUX LA PAPE, pour un montant de 70 050 € H.T.

- lot 3 – diagnostic de vulnérabilité territorial aux inondations

EGIS EAU SA, 889 rue de la vieille poste 34000 Montpellier pour un montant de 76 200 € HT

soit un montant total du marché de 236 450 € HT.

**Décision n°97 du 21 mars 2025 service Théâtre – remboursements des places du spectacle « Vel d'Hiv » suite annulation**

Il a été décidé d'autoriser le service Actions et Equipements Culturels de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, à procéder au remboursement des places du spectacle, à procéder au remboursement des places de spectacle « Vel d'Hiv » programmé le 14 mars 2025 à 20 h 30 au Théâtre, suite à l'annulation de la représentation pour des raisons techniques dues à un empêchement de l'artiste.

**Décision n°98 du 21 mars 2025 service Commande Publique – travaux de restructuration du réseau eau potable – Bellevue la Montagne**

Il a été décidé de passer un marché avec la société FAURIE SAS sise ZA Laprade 43700 Blavozy pour des travaux de restructuration du réseau eau potable Bellevue La Montagne pour un montant total de 273 857 € H.T.

Le Conseil Communautaire :

- PREND ACTE du compte rendu des décisions prises par le Président de la Communauté d'agglomération au titre de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**LE CONSEIL PREND ACTE DE LA PRESENTE COMMUNICATION.**

Délibération n° DEL\_CC2025\_058 du 10/04/2025

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

ID : 043-200073419-20250425-DEL\_CC2025\_058B-DE



Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS

Date : 17/04/2025

Qualité : M. le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel CHAPUIS', written over a faint rectangular stamp.



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 10/04/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_059**

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 04 avril  
2025

**Étaient présents :**

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Date de

publication en

ligne :

18/04/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

**Absent(e)s :**

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur William BRUN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance** : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Carole Teyssoneyre Appui aux territoires

<b>Objet</b> :	Réseau Compost Citoyen Auvergne Rhône-Alpes : adhésion
----------------	--

Rapporteur : Frédéric GIMBERT

Le Réseau Compost Citoyen Auvergne-Rhône-Alpes (RCC AURA) est une association fondée en septembre 2013 dans le but de développer le compostage de proximité : compostage/paillage, compostage partagé, compostage autonome en établissements, lombricompostage individuel et collectif à l'échelle de la région Auvergne Rhône-Alpes. L'association est membre du Réseau Compost Citoyen et elle est soutenue financièrement par l'ADEME Rhône-Alpes et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les adhérents du RCC AURA sont des personnes morales (associations, entreprises, collectivités) ou physiques (citoyens, élus, guides composteurs etc.). Le service Collecte et Traitement des Déchets souhaite adhérer au RCC AURA pour rejoindre une dynamique régionale, afin de développer le compostage de proximité, créer des liens entre acteurs de la gestion de proximité des biodéchets dans un esprit de collaboration et renforcer la capacité à favoriser le changement de comportements autour des pratiques de compostage et de jardinage au naturel.

Cette nouvelle adhésion permettra de :

- bénéficier du soutien du relais départemental sur les deux opérations annuelles organisées par le RCC à destination du grand public : « Tous au compost » et la « Fête du sol vivant » (ex cafés compost),
- participer aux rencontres régionales et au séminaire national,
- bénéficier des accompagnements techniques dans le cadre du plan d'action en cours,
- gagner du temps et faire des économies en utilisant les outils de communication,
- avoir un accès au forum de discussion national,

Il vous est donc proposé d'adhérer au Réseau Compost Citoyen AURA, afin de permettre à la collectivité de bénéficier d'un réseau et des avantages évoqués ci-dessus. Le montant de l'adhésion s'élève à 800 €.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 31/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 27/03/2025

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE l'adhésion au Réseau Compost Citoyen Auvergne-Rhône-Alpes à partir de l'année 2025 pour un montant annuel de 800 €,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en oeuvre de cette adhésion.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

ID : 043-200073419-20250425-DEL\_CC2025\_059B-DE



Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS

Date : 17/04/2025

Qualité : M. le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel CHAPUIS', written over a faint rectangular stamp.



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 10/04/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_060**

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 04 avril  
2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

18/04/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

**Absent(e)s :**

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur William BRUN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance** : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Laurent Ferrer Service Eau Assainissement

<b>Objet :</b>	Direction de l'eau et de l'Assainissement : demande d'un fonds de concours GEPU à la commune de Fix-saint-Geney
----------------	---

Rapporteur : Roland GOBET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5216-5 VI,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et notamment les dispositions incluant la Commune de Fix Saint-Geney, comme l'une de ses communes membres, rendant la Communauté d'agglomération compétente en matière de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (article L5216-5 VI),

Considérant que la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay souhaite créer un réseau séparatif d'eaux pluviales, bourg-Fix Bas et que, dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la commune de Fix Saint-Geney pour la part eaux pluviales,

Le fonds de concours a pour objet la réalisation d'un équipement. La participation financière de la commune sera de 50 % après subvention.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement ci-joint :

Montant HT prévisionnel retenu pour les travaux	Montant des subventions attendues	Restant prévisionnel à la charge de la Communauté d'Agglomération	Montant prévisionnel du fonds de concours 50%
160 000,00 €	-	160 000,00 €	80 000,00 €

Le montant réel définitif du fonds de concours sera calculé, en fonction du montant des dépenses réelles y compris révision, et des subventions éventuellement perçues par la Communauté d'agglomération.

Une convention relative au versement d'un fonds de concours par la commune de Fix-Saint-Geney à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay est donc proposée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 31/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 27/03/2025

Le Conseil Communautaire :

- DEMANDE un fonds de concours à la Commune de Fix Saint-Geney en vue de participer au financement de la création d'un réseau séparatif d'eaux pluviales, pour la part d'eaux pluviales de 50 % du coût des travaux supporté par la Communauté d'agglomération. Au regard du montant

Délibération n° DEL\_CC2025\_060 du 10/04/2025

prévisionnel des travaux, le fonds de concours est estimé à 80 000 € HT,

- APPROUVE la convention relative au versement d'un fonds de concours par la commune de Fix Saint-Geney's à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte afférent à cette demande.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS  
Date : 17/04/2025  
Qualité : M. le Président



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 10/04/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_061**

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 04 avril  
2025

**Étaient présents :**

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Date de

publication en

ligne :

18/04/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

**Absent(e)s :**

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur William BRUN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance** : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Laurent Ferrer Service Eau Assainissement

<b>Objet :</b>	Direction de l'Eau et de l'Assainissement : Demande d'un fonds de concours GEPU à la commune de Saint-Paulien - Secteur RD 906 - Giratoire
----------------	--

Rapporteur : Roland GOBET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5216-5 VI,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération et notamment les dispositions incluant la Commune de Saint-Paulien, comme l'une de ses communes membres, rendant la Communauté d'agglomération compétente en matière de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (article L5216- 5 VI),

Considérant que la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, souhaite restructurer un réseau unitaire d'eau usée et d'eaux pluviales, secteur RD906-Giratoire et que, dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la commune de Saint-Paulien pour la part eaux pluviales,

Le fonds de concours a pour objet la réalisation d'un équipement. La participation financière de la commune sera de 50 % après subvention.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement ci-joint :

Montant HT prévisionnel retenu pour les travaux	Montant des subventions attendues	Restant prévisionnel à la charge de la Communauté d'Agglomération	Montant prévisionnel du fonds de concours 50%
50 000,00 €	-	50 000,00 €	25 000,00 €

Le montant réel définitif du fonds de concours sera calculé, en fonction du montant des dépenses réelles y compris révision, et des subventions éventuellement perçues par la Communauté d'agglomération.

Une convention relative au versement d'un fonds de concours par la commune de Saint-Paulien à la Communauté d'agglomération est donc proposée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 31/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 27/03/2025

Le Conseil Communautaire :

- DEMANDE un fonds de concours à la Commune de Saint-Paulien en vue de participer au financement de la restructuration d'un réseau unitaire, pour la part d'eaux pluviales de 50% du coût des travaux eaux pluviales supportés par la Communauté d'agglomération. Au regard du montant prévisionnel des travaux, le fonds de concours est estimé à

Délibération n° DEL\_CC2025\_061 du 10/04/2025

25 000,00 euros HT,

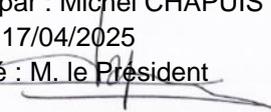
- APPROUVE la convention relative au versement d'un fonds de concours par la commune de Saint-Paulien à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte afférant à cette demande.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS  
Date : 17/04/2025  
Qualité : M. le Président





## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 10/04/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_062**

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 04 avril  
2025

**Étaient présents :**

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

18/04/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

**Absent(e)s :**

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur William BRUN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance** : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Catherine MALAVAL Travaux/Ingénierie

<b>Objet :</b>	Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Puy-en-Velay : subvention pour participation aux activités liées à l'environnement et au milieu aquatique
----------------	---

Rapporteur : Patrick NAVARRE

L'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) du Puy-en-Velay, dont le siège social est basé au 38 avenue Foch au Puy-en-Velay, a sollicité la Communauté d'agglomération pour une subvention annuelle et globale de 2 400 €.

L'objet statutaire de cette association est la protection du milieu aquatique et le développement du loisir pêche.

Les activités principales de l'AAPPMA sont l'entretien des cours d'eaux, le nettoyage des berges, la vigilance aux diverses pollutions, les animations, les empoissonnements, le troc-pêche, les actions pédagogiques de formations avec les écoles et centres aérés pour sensibiliser les enfants au respect de la nature, de l'environnement et du milieu aquatique.

Ces actions en faveur de la protection de l'environnement et du milieu aquatique rentrent dans le cadre de la compétence GEMAPI exercée par l'Agglomération.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 31/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 27/03/2025

Le Conseil Communautaire :

- ALLOUE une subvention de 2 400 € au titre de l'aide aux associations pour les actions de promotion de la protection de l'environnement et du milieu aquatique, à l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Puy-en-Velay,
- INSCRIT le montant de cette dépense au titre de l'exercice budgétaire 2025 sous l'imputation prévue à cet effet.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

ID : 043-200073419-20250425-DEL\_CC2025\_062B-DE



Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS

Date : 17/04/2025

Qualité : M. le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel CHAPUIS', written over a faint rectangular stamp.



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 10/04/2025

#### Délibération n° DEL\_CC2025\_063

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 04 avril  
2025

#### Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

18/04/2025

#### Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

#### Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur William BRUN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance** : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Catherine MALAVAL Travaux/Ingénierie  
Affaire suivie par : Sigrid CHILE/Vincent TEYSSONNEYRE

**Objet** : Programme d'Études Préalables au PAPI : approbation d'un avenant de prolongation

Rapporteur : Jean-Paul BRINGER

La Communauté d'agglomération s'est engagée dans un Programme d'Actions et de Prévention des Inondations en déposant un dossier pour le Programme d'Études Préalables (PEP) approuvé le 20 septembre 2023.

Ce programme s'échelonne sur la période 2023-2026 et doit s'achever en juin 2026. Il doit permettre d'améliorer la connaissance du risque inondation à l'échelle du territoire du PAPI et de définir la stratégie de gestion du risque inondation sur les dix prochaines années.

Ce programme d'études porte un plan d'actions mobilisant les axes de la gestion des risques inondations suivants : l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque (axe 1), la surveillance, la prévision des crues et des inondations, (axe 2), l'alerte et la gestion de crise (axe 3), la prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme (axe 4), la réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens (axe 5).

L'Agglomération assure le suivi administratif, technique et financier ainsi que la coordination des actions du programme et anime les instances de gouvernance du projet (Comité de pilotage, Comité technique) et des autres instances participatives (Collèges d'acteurs définis pour la concertation et le suivi des actions). Dans ce cadre l'agglomération est en lien avec les services de l'État, des maîtres d'ouvrages et des parties prenantes associées à la démarche globale PAPI pour s'assurer du respect des délais, des objectifs et des actions mises en œuvre.

Ces missions sont actuellement assurées par l'animateur du programme accompagné par une chargée d'opération travaux de lutte contre les inondations.

Afin de garantir le bon achèvement du programme mobilisant l'ensemble des axes de la gestion des risques inondations et d'assurer une continuité du financement de l'animation du programme après juin 2026, il convient de demander une prolongation du programme.

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 27/03/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE l'avenant n° 3 au programme d'études préalables, permettant la prolongation d'un an du programme d'études préalables au PAPI,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à engager toutes les formalités et signer tout document nécessaire à l'intégration de cet avenant au Programme d'Études Préalables,
- SOLLICITE les subventions correspondantes auprès de l'Europe, l'État, la Région et le Département induites par l'avenant,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à engager l'ensemble des opérations listées dans la présente délibération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

ID : 043-200073419-20250425-DEL\_CC2025\_063B-DE



Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS

Date : 17/04/2025

Qualité : M. le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel CHAPUIS', written over a faint rectangular stamp.



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 10/04/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_064**

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 04 avril  
2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

18/04/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

**Absent(e)s :**

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur William BRUN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance** : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Catherine MALAVAL Travaux/Ingénierie  
Affaire suivie par : Sigrid CHILE/Vincent TEYSSONNEYRE

<b>Objet</b> :	Programme d'études préalables au PAPI : demandes de subvention pour des actions
----------------	---

Rapporteur : Jean-Paul BRINGER

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay s'est engagée dans un Programme d'Études Préalables (PEP) au Programme d'Action de Prévention des Inondations.

Le Programme d'Études Préalables, approuvé par délibération du Conseil Communautaire le 13 avril 2023, a été validé en septembre 2023.

Le plan d'actions du programme d'études doit être mis en œuvre durant la période 2023-2026 afin d'établir un diagnostic sur le risque inondation, et promouvoir une gestion intégrée du risque inondation à l'échelle d'un bassin de risque cohérent au regard de l'aléa et des enjeux du territoire.

Dans le cadre de cette programmation, les actions suivantes, dont le plan de financement a été validé en Conseil Communautaire, vont être engagées au cours de l'année 2025 :

**Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque inondation :**

- action 1.3 : Actualisation et mise en place de repères de crues et/ou panneaux d'informations sur les crues ;
- action 1.6.1 : Étude d'optimisation des zones d'expansion des crues existantes, opportunité d'autres ZEC ;
- action 1.15 : Inventaire des ouvrages hydrauliques concourant à la prévention des inondations ;

**Axe 2 : La surveillance, la prévision des crues et des inondations**

- action 2.1 : Étude d'opportunité et de faisabilité d'une surveillance hydrologique des cours d'eau en complément de la surveillance nationale, définition de seuils d'avertissement aux crues ;

**Axe 5 : La réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens :**

- action 5.2 A : Dispositif de réduction de la vulnérabilité du bâti existant / Partie dispositif.

Ces actions du PEP faisant l'objet de soutiens financiers au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM BOP 181) et de financements européens, il est proposé de solliciter le soutien de l'État et de l'Europe selon le plan de financement suivant :

Nom	Budget prévisionnel (TTC)	Financement prévisionnel CAPEV	Financement FPRNM	Financement FEDER
Action 1.3 – Actualisation et mise en place de repères de crues et/ou panneaux d'informations sur les crues ;	36 000 €	7 200 €	28 800 €	
Action 1.6,1 : Étude d'optimisation des zones d'expansion des crues existantes, opportunité d'autres ZEC	90 000 €	18 000 €	45 000 €	27 000 €
Action 1.15 : Inventaire des ouvrages hydrauliques concourant à la prévention des inondations	48 000 €	24 000 €	24 000 €	
Action 2.1 : Étude d'opportunité et de faisabilité d'une surveillance hydrologique des cours d'eau en complément de la surveillance nationale, définition de seuils d'avertissement aux crues	42 000 €	21 000 €	21 000 €	
Action 5.2 A : Dispositif de réduction de la vulnérabilité du bâti existant / Partie dispositif	62 400 €	12 480 €	31 200 €	18 720 €
<b>Montant total</b>	<b>278 400 €</b>	<b>82 680 €</b>	<b>150 000 €</b>	<b>45 720 €</b>

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 31/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 27/03/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le lancement des actions 1.3 ; 1.6.1; 1.15 ; 2.1 ; 5.2A du Programme d'Études Préalables (PEP) indispensables à l'élaboration du PAPI,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'État et du FEDER pour financer ces actions,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à engager l'ensemble des opérations listées dans la présente délibération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

ID : 043-200073419-20250425-DEL\_CC2025\_064B-DE



Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS

Date : 17/04/2025

Qualité : M. le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel CHAPUIS', written over a faint rectangular stamp.



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 10/04/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_065**

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 04 avril  
2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

18/04/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

**Absent(e)s :**

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur William BRUN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance** : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Catherine MALAVAL Travaux/Ingénierie  
 Affaire suivie par : Sigrid CHILE/Vincent TEYSSONNEYRE

<b>Objet :</b>	Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne : approbation de l'avenant annuel opérationnel 2025
----------------	---

**Rapporteur** : Jean-Paul BRINGER

Dans le cadre de la préservation du patrimoine et des espaces naturels sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, notamment la préservation et la restauration des zones humides, l'agglomération a signé une convention de coopération avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne (CEN) approuvée par délibération du Conseil communautaire du 12 décembre 2024.

Cette convention de coopération définit les modalités de coopération des partenaires en vue de la mise en place d'une stratégie commune de préservation de la biodiversité, pour le développement de la connaissance, la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel du territoire, la sensibilisation du public et la prévention des risques en se basant sur les solutions fondées sur la nature.

Dans le cadre de la convention de coopération, le détail annuel des missions du CEN fait l'objet d'un avenant annuel opérationnel.

Pour l'année 2025, le détail annuel des missions et le plan de financement prévisionnel sont détaillés comme suit :

Action opérationnelle	Montant total projet 2024	Financement CA	Financement CEN	Autres financeurs
<b>Gestion des Milieux aquatiques</b>				
Contrat Territorial Loire Montagne Animation	39 040,00 €	17 361,00 €	6 298,00 €	15 745 ,00 €
Contrat Territorial Loire Affluent Vellave	21 976,50 €	10 988,25 €	3 139,50 €	7 848,75 €
Contrat Territorial Haut Allier	5 208,00 €	2 604,00 €	649,00 €	1955,00 €
<b>Prévention des inondations</b>				
Action 1,6,2 du Programme d'Étude Préalable au PAPI : Outil de Priorisation des zones humides	37 105,00 €	7 421,00 €		29 684,00 €
<b>Politique Cadre de vie- Environnement -Jeunesse</b>				
Projet d'aire terrestre éducative	10 500,00 €	6 500,00 €	3 000,00 €	1 000,00 €
Des communes engagées pour les pollinisateurs	15 000,00 €	4 113,00 €		10 887 €
<b>Valorisation des actions de coopération</b>				
Action de communication	1 995,00 €	1 330,00 €	665,00 €	
<b>Sous total</b>	<b>131 188,50 €</b>	<b>50 317,25 €</b>	<b>13 751,50 €</b>	<b>67 119,75 €</b>

Le détail annuel des missions du CEN Auvergne pour 2025 est précisé dans l'avenant annuel opérationnel 2025 ci-annexé.

Délibération n° DEL\_CC2025\_065 du 10/04/2025

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 31/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 27/03/2025

Le Conseil Communautaire :

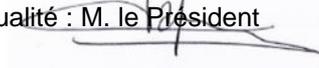
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant annuel opérationnel 2025 d'un montant total de 50 317,25 €, annexé à la présente délibération avec le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne,
- INSCRIT les crédits correspondants au budget primitif 2025,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à la bonne exécution de la présente délibération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS  
Date : 17/04/2025  
Qualité : M. le Président





## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 10/04/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_066**

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 04 avril  
2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

18/04/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

**Absent(e)s :**

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur William BRUN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance** : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Catherine MALAVAL Travaux/Ingénierie

Affaire suivie par : Sigrid CHILE/Jean LAPORTA

<b>Objet :</b>	Valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) des communes membres de l'Agglomération avec Hellio : approbation et signature de la convention cadre de partenariat.
----------------	---

Rapporteur : Patrick NAVARRE

Vu la délibération n° 18 émise par le Conseil Communautaire le 25 septembre 2024, dans laquelle la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a approuvé et signé la convention de partenariat avec Hellio lui permettant de valoriser les CEE émis lors de ses opérations de rénovation énergétique.

Mis en place pour financer la transition énergétique, le dispositif des CEE oblige les entreprises qui vendent de l'énergie (gaz, fioul, électricité...) à proposer des aides financières aux collectivités, entreprises et particuliers pour financer la totalité ou une partie de leurs travaux de rénovation énergétique.

Ainsi, il est possible pour une collectivité de valoriser directement les travaux d'économie d'énergie réalisés ou de passer par l'intermédiaire d'un partenaire ayant la qualité de délégataire CEE.

L'entreprise Hellio, délégataire CEE, propose une offre d'accompagnement à la valorisation des CEE particulièrement adaptée aux caractéristiques et aux attentes des communes de l'Agglomération :

- pas de seuil minimum d'opération, garantissant ainsi la possibilité de pouvoir valoriser tous les travaux éligibles réalisés, y compris les petites opérations courantes,
- un niveau de valorisation des CEE en cohérence avec la valeur du marché, avec un prix plancher et une possibilité d'ajustement régulier en cas de hausse des cours,
- une organisation interne garantissant un suivi rigoureux des dossiers et un versement des primes antérieur à la validation par le Pôle National CEE (PNCEE), permettant ainsi un gain de temps de trésorerie de plusieurs mois.

Les communes membres de l'Agglomération réalisent régulièrement des opérations de rénovation et d'amélioration énergétique de leurs patrimoines susceptibles de générer des CEE. Cependant, en raison de multiples facteurs (manque de ressources humaines, complexité des procédures etc.) elles peuvent ne pas être en mesure de valoriser ces CEE.

Il est donc proposé via cette convention de partenariat d'apporter un appui aux communes de l'Agglomération en indiquant un partenaire et un parcours pré-balisé de valorisation des CEE.

À noter que les communes restent libres de s'adresser à d'autres structures obligées/délégataires ou de valoriser leurs CEE via un autre processus si elles le souhaitent.

La convention ci-annexée matérialise le partenariat avec la société Hellio permettant d'étendre aux communes membres de l'Agglomération les conditions d'accompagnement et de valorisation des CEE de la convention initiale conclue entre l'Agglomération et Hellio en septembre 2024.

Concrètement, après signature d'une convention bilatérale entre chaque commune intéressée et Hellio, ce dernier accompagne les communes pour identifier, optimiser et monter les dossiers CEE ; puis, à la suite de son rôle actif et incitatif ayant contribué à la réalisation de travaux, Hellio verse une contribution financière aux communes selon les conditions prévues dans les

conventions bilatérales (cession des CEE correspondants).

**Étape 1 : septembre 2024**

Convention de partenariat conclue entre la Communauté d'agglomération et Hellio pour valoriser les CEE générés par les actions sur le patrimoine communautaire.



**Étape 2 : avril 2025**

Extension des conditions de la convention initiale aux communes membres dans le cadre de conventions bilatérales conclues entre chaque commune intéressée et Hellio.

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 27/03/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE l'extension des conditions de valorisation des CEE (Certificats d'Économies d'Énergie) à toutes les communes membres de l'Agglomération,
- APPROUVE la convention Hellio ci-annexée et autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS  
Date : 17/04/2025  
Qualité : M. le Président



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 10/04/2025

#### Délibération n° DEL\_CC2025\_067

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 04 avril  
2025

#### **Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
18/04/2025

#### **Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

#### **Absent(e)s :**

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance :** Frédéric GIMBERT



La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Catherine MALAVAL Travaux/Ingénierie  
 Affaire suivie par : Sigrid CHILE/Lydie RODDE

<b>Objet :</b>	Approbation de l'avenant financier 2025 entre l'EPAGE Loire-Lignon et l'Agglomération du Puy en Velay
----------------	---

Rapporteur : Patrick NAVARRE

Par délibération du 9 mars 2023, le Conseil Communautaire a approuvé la convention de délégation d'une partie de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) à l'EPAGE Loire-Lignon pour une durée de quatre ans.

Dans le cadre de cette convention, il convient de définir annuellement les participations financières et le programme de travaux portées par l'EPAGE dans le cadre de cette délégation.

Parallèlement, le territoire de l'agglomération a subi des inondations lors des crues du 17 octobre 2024. Cet épisode a généré de nombreux embâcles déposés dans les lits majeurs des cours d'eau. Il convient d'enlever rapidement ces embâcles afin d'éviter leur remobilisation et prévenir le risque lors des prochaines crues. Dans le cadre des dispositifs mis en place sur la gestion post crise, L'EPAGE Loire-Lignon a été identifié comme la structure porteuse sur ces interventions. Ces travaux ont fait l'objet d'une déclaration auprès des services de l'État dans le cadre de la dotation de solidarité. L'agglomération au regard de ces compétences doit assurer le financement du reste à charge de ceux-ci sur l'année 2025.

Pour l'année 2025, la participation financière s'établit comme suit :

programme opérationnel et participation financière	Montant total programme 2025	Cofinancement	Financement CAPEV
Contrat Territorial Loire Montagnes	465 802,61 €	420 270,49 €	45 532,12 €
Contrat Vert et Bleu Deves Mezenc Gerbier	24 674,76 €	18 903,37 €	5 771,39 €
Contrat territorial Loire et Affluents Vellaves	131 119,96 €	67 192,72 €	63 927,24 €
Participation aux frais de structure 2025	150 282,68 €		150 282,68 €
Travaux prévention des inondations (50 j)	15 000,00 €		15 000,00 €
Travaux post crue du 17/10/2024	869 599,00 €	695 679,20 €	173 919,80 €
<b>Sous total</b>	<b>1 656 478,91 €</b>	<b>1 202 045,78 €</b>	<b>454 433,23 €</b>

Le détail annuel des actions conduites par l'EPAGE en 2025 est précisé dans le tableau financier qui est annexé à la présente délibération .

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 31/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 27/03/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le programme de travaux 2025 proposé par l'EPAGE Loire-Lignon dans le cadre de la convention quadriennale de délégation d'une partie de la

compétence GEMAPI,

- APPROUVE le financement des travaux conduits par l'EPAGE dans le cadre de la gestion post crue du 17 octobre 2024,
- FIXE le montant de la participation financière pour 2025 à 454 433,23 €,
- INSCRIT à cet effet, les crédits au budget primitif,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à la bonne exécution de la présente délibération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

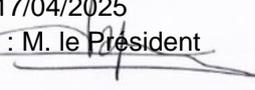
Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS

Date : 17/04/2025

Qualité : M. le Président





## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 10/04/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_068**

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 04 avril  
2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
18/04/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

**Absent(e)s :**

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance** : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement économique

<b>Objet</b> :	Concession d'Aménagement de la Zone d'Activités de Bleu à Polignac : approbation du Compte Rendu Annuel des Comptes 2024
----------------	--

Rapporteur : Michel BEGON

La Communauté d'agglomération, par délibération du 25 septembre 2018, a désigné la Société Publique Locale (SPL) du Velay en qualité de Concessionnaire d'aménagement afin de lui confier, en application des dispositions des articles L. 300-4 et L. 300-5 du Code de l'Urbanisme et des articles L.1523-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, les tâches nécessaires à la réalisation d'une extension de la zone d'activités économiques de Bleu, sur la commune de Polignac.

Le programme opérationnel concerne 11,4 ha de terrains à aménager entre la zone existante et la déchetterie. Il se répartit de part et d'autre d'une voie de desserte (5,8ha à l'est et 5,6 ha à l'ouest).

Comme chaque année, le concessionnaire présente à l'autorité concédante le Compte Rendu Annuel des Comptes de cette opération.

Le Conseil Communautaire est ainsi appelé à statuer sur le Compte Rendu Annuel des Comptes 2024 lié à cette concession.

#### **Bilan 2024**

L'année 2024 a été consacrée à la poursuite des études préalables à la finalisation du Dossier d'Autorisation Environnementale Unique et au dépôt du Permis d'aménager, qui sont nécessaires pour la mise en œuvre opérationnelle de ce projet d'extension, pour un montant total de 21 332 € HT. Les dépenses de l'année 2024 comprennent également les coûts d'acquisitions foncières à hauteur de 15 575 € HT.

Les autres dépenses de l'année sont les frais de maîtrise d'œuvre pour un montant de 1 506 € HT pour la mise en conformité du PLU et la rémunération de l'aménageur, à hauteur de 23 298 € HT. S'ajoutent des frais divers, financiers et impôts pour un total de 973 € HT.

**Le total des dépenses 2024 se monte à 62 684 € HT, réparties sur les trois secteurs de la concession.**

**Le total des recettes perçues sur 2024 est de 123 252 € HT**, qui correspond à la participation de collectivité concédante conformément à l'article 16.4 de la convention de concession, modifié par avenant n° 2 du 31 janvier 2020.

#### **Prévisionnel 2025**

L'année 2025 sera consacrée à :

- la finalisation des études de maîtrise d'œuvre, phase conception, concernant l'extension de zones d'activités Ouest et Est et de la création de la nouvelle voirie d'accès à la ZA avant démarrage des travaux (dépôt du dossier d'autorisation environnementale unique comprenant : autorisation loi sur l'eau, étude d'impact, compensation environnementale, mise en compatibilité du PLU, demande dérogation espèces protégées, ...)
- l'enclenchement des études de maîtrise d'œuvre relatives aux travaux de compensation environnementale,
- au dépôt du dossier de compensation collective agricole auprès des services de l'État et consignation de l'indemnité calculée.

## Le bilan financier prévisionnel prévoit pour l'année 2025

- **Un total de dépenses HT de 216 669 €, décomposé en :**
  - 19 950 € d'études,
  - 4 857 € d'acquisitions,
  - 38 041 € d'honoraires,
  - 26 006 € de rémunération de la SPL,
  - 1 640 € de frais financiers,
  - 123 311€ d'impôts et taxes dont 123 071 € au titre de l'indemnité liée à la compensation collective agricole,
  - 2 864 € de frais divers.
  
- **Un total de recettes de 20 000 € HT**

Cette estimation comprend uniquement la participation de la Communauté d'agglomération. Ce faible montant s'explique par le décalage du calendrier par rapport à l'avancement prévu initialement. Aucune recette de cession et aucune dépense d'envergure (travaux notamment) ne sont prévues sur 2025 aussi, la participation de la collectivité est ajustée aux besoins réels. Le montant reporté sera décalé dans le temps (avec notamment une participation à venir sur 2027). Ce changement ne modifie pas le montant de l'enveloppe totale de participation prévue dans la concession, seule la répartition annuelle est modifiée.

**Le solde d'exploitation prévisionnel pour l'année 2025 devrait être de – 196 670 € HT pour l'ensemble de la concession. Le solde de TVA sur l'année est estimé à – 8 516 €.**

Le financement des dépenses de l'année 2025 et suivantes (années qui verront l'engagement des travaux de voirie) nécessiteront éventuellement la souscription d'un emprunt de 150 000 € environ en fin d'année. Cette souscription ne sera nécessaire que si le versement de l'indemnité de compensation collective agricole est bien effective sur 2025 comme cela est prévu.

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 24/03/2025

Le Conseil Communautaire :

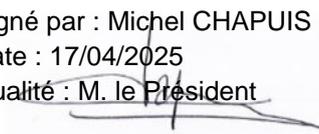
- APPROUVE le Compte Rendu Annuel des Comptes 2024 de la concession d'aménagement de la zone d'activités de Bleu,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document afférent.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS  
Date : 17/04/2025  
Qualité : M. le Président



Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le



ID : 043-200073419-20250416-DEL\_CC2025\_068-DE



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 10/04/2025

#### Délibération n° DEL\_CC2025\_069

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 04 avril  
2025

#### **Étaient présents :**

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Date de

publication en

ligne :

18/04/2025

#### **Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

#### **Absent(e)s :**

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur William BRUN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance** : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement économique

<b>Objet</b> :	Commune de Saint-Paulien : cession d'un terrain au profit de Monsieur BOUDOUL - rectificatif
----------------	--

Rapporteur : Michel BEGON

La Communauté d'agglomération a délibéré, le 15 décembre 2022, pour la cession d'une partie (535 m<sup>2</sup>) de la parcelle cadastrée BE n°484 d'une superficie totale de 9 253 m<sup>2</sup> sur la commune de Saint-Paulien au profit de Monsieur Reynald BOUDOUL, propriétaire du restaurant situé à proximité de la piscine de Saint-Paulien. Il souhaite acquérir cette parcelle sur laquelle est situé un bassin afin d'en assurer l'entretien par lui-même.

Une erreur matérielle s'est glissée dans la délibération susvisée concernant le prix de cession de cette parcelle, le montant à prendre en compte est de 2 675 € (535 m<sup>2</sup> x 5 €) et non de 2 615 €.

Les autres termes de la délibération du 15 décembre 2022 demeurent inchangés.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 31/03/2025

Le Conseil Communautaire :

- CONFIRME la cession de 535 m<sup>2</sup> à prendre sur la parcelle cadastrée BE n°484 au profit de Monsieur Reynald BOUDOUL au prix de 2 675 €, frais en sus à la charge de l'acquéreur,
- CONFIRME les termes de la délibération du 15 décembre 2022,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document et à entreprendre toute démarche nécessaire à la réalisation de ces opérations.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS  
Date : 17/04/2025  
Qualité : M. le Président



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 10/04/2025

#### Délibération n° DEL\_CC2025\_070

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 04 avril  
2025

#### **Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

18/04/2025

#### **Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

#### **Absent(e)s :**

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance** : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement économique

<b>Objet :</b>	Zone de Laprade : cession de la parcelle CB 153 à l'entreprise Entrepôts Frigorifiques du Velay
----------------	---

Rapporteur : Michel BEGON

Dans le cadre du développement de son activité, l'entreprise Entrepôts Frigorifiques du Velay (EFV 43) sollicite la Communauté d'agglomération pour l'acquisition d'une grande partie de la parcelle CB n°153, limitrophe de son implantation actuelle et située sur la zone de Laprade, commune de Saint-Germain Laprade.

Cette cession pourrait avoir lieu au prix de 38 € HT/m<sup>2</sup> conforme à l'estimation de la DGFIP du 14 février 2025 soit pour une surface estimative (à préciser par un bornage à intervenir) de 4 800 m<sup>2</sup> un total d'environ 182 400 € HT.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 31/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 24/03/2025

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE la cession au profit de la Société EFV 43 ou toute personne physique ou morale agissant pour son compte, de la parcelle cadastrée CB n°153 (environ 4 800 m<sup>2</sup>) d'une superficie totale de 4 811 m<sup>2</sup> sur la ZA de Laprade,
- APPROUVE cette transaction pour un montant de 182 400 € HT, frais en sus à la charge de l'acquéreur, prix conforme à l'estimation de la DGFIP du 14 février 2025,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de cette opération ainsi que les actes qui en seraient la suite et la conséquence,
- APPLIQUE les conditions définies par les délibérations des Conseils communautaires du 22 décembre 2015 et du 13 février 2018.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

ID : 043-200073419-20250425-DEL\_CC2025\_070B-DE



Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS

Date : 17/04/2025

Qualité : M. le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel CHAPUIS', written over a faint rectangular stamp.



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 10/04/2025

#### Délibération n° DEL\_CC2025\_071

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 04 avril  
2025

#### **Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers

en exercice :  
96

Date de  
publication en

ligne :  
18/04/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

#### **Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

#### **Absent(e)s :**

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur William BRUN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance** : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement économique

<b>Objet</b> :	Zone de Laprade : régularisation d'emprise avec la société SOVECA 43
----------------	--

Rapporteur : Michel BEGON

La société SOVECA a acquis, par acte du 17 décembre 2019, la parcelle CC n°106 sur la zone de Laprade afin d'établir son activité de concessionnaire et garage poids-lourds. Dans le cadre de cette vente il a été acté la possibilité d'utiliser une partie de la parcelle CC n°105 pour agrandir l'implantation initiale.

Par courriel du 30 septembre 2019, la Communauté d'agglomération a autorisé SOVECA 43 à aménager environ 1 575 m<sup>2</sup> de cette réserve (surface définitive à établir après bornage à la charge de l'entreprise). Aucun acte notarié n'a été établi à l'issue de cet accord. Il convient donc de régulariser la cession aux conditions prévues par l'acte de cession du 17 décembre 2019.

Cette vente pourrait avoir lieu au prix de 35 € HT/m<sup>2</sup> conforme à l'estimation de la DGFIP du 14 février 2025 soit un total d'environ de 55 125 € HT.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 31/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 24/03/2025

Le Conseil Communautaire :

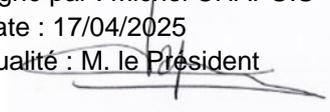
- AUTORISE la cession au profit de la Société SOVECA 43 ou toute personne physique ou morale agissant pour son compte, d'une partie de la parcelle cadastrée CC n° 105 pour environ 1 575 m<sup>2</sup> sur la ZA de Laprade,
- APPROUVE cette transaction pour un montant de 55 125 € HT, frais en sus à la charge de l'acquéreur, prix conforme à l'estimation de la DGFIP du 14 février 2025,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de cette opération ainsi que les actes qui en seraient la suite et la conséquence,
- APPLIQUE les conditions définies par les délibérations des Conseils Communautaires du 22 décembre 2015 et du 13 février 2018.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS  
Date : 17/04/2025  
Qualité : M. le Président





## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 10/04/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_072**

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 04 avril  
2025

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Date de  
publication en  
ligne :  
18/04/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

**Absent(e)s :**

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance :** Frédéric GIMBERT

Délibération n° DEL\_CC2025\_072 du 10/04/2025

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement économique

<b>Objet :</b>	Étude de faisabilité pour l'extension des ZAE de Laprade, des Fangeas, de Taulhac et Cussac-sur-Loire
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

Dans le cadre de sa réflexion sur la maîtrise d'emprises à vocation économique, la Communauté d'agglomération souhaite faire réaliser une étude sur 4 zones d'activités existantes pour évaluer l'opportunité et la faisabilité de projets d'extension. Il est proposé de cibler ces emprises sur lesquelles des projets sont déjà initiés. Les zones concernées sont les Fangeas, Taulhac, Laprade et Comté de Foix à Cussac.

Les 36 Hectares étudiés s'ajoutent aux 14,3 Ha actuellement commercialisés sur les zones existantes. Ils complètent également les 11 Ha en cours d'étude de viabilisation à Bleu-Polignac ainsi que les 31,4 Ha (Hors ZAE existante) sur lesquels une ou plusieurs études similaires pourront être engagées ultérieurement du fait de leur proximité à une ZAE existante ou des opportunités liées aux règles d'urbanisme locales.

Les investissements conséquents à mobiliser dans le temps, les nombreuses difficultés techniques et réglementaires qui viennent impacter la réalité de ces opérations ainsi que le niveau de prix de cession acceptable pour les porteurs de projets sont autant de facteurs qui rendent la réalisation de ce type d'étude préalable, indispensable à la prise de décision.

Concrètement, concernant la présente étude, il s'agira pour chacun des 4 secteurs étudiés de répondre précisément et objectivement aux 3 questions suivantes :

- Combien de m<sup>2</sup> cessibles suite à l'aménagement ? (intégration de tous les coûts : acquisitions – études – compensations - travaux – taxes – frais de raccordement etc.) ?
- À quel prix d'équilibre au M<sup>2</sup> cessible HT ?
- À quelle date les terrains seront effectivement commercialisables ?

L'étude devra permettre à la Collectivité de faire des arbitrages s'appuyant sur toutes les composantes (techniques, administratives, environnementales, financières calendaires et réglementaires) des projets d'extension. Elle devra permettre, sur la base d'éléments objectifs et chiffrés, de prioriser les actions.

L'approche souhaitée intégrera dans les études, la notion de coût global (conception/ réalisation/ entretien dans le temps). Les propositions devront permettre de densifier au mieux les constructions pour permettre l'accueil d'un maximum d'activités.

La Communauté d'agglomération souhaite confier la conduite de cette mission à la SPL sur 2025 afin d'avoir des éléments pour réaliser des arbitrages dès le budget 2026. Cette mission sera financée dans le cadre de l'enveloppe budgétaire prévisionnelle de 50 000 € sur 2025 pour l'aménagement des ZAE.

Par ailleurs, il est précisé que ce type d'étude de faisabilité sera menée, dans une 2ème phase, sur d'autres secteurs communautaires pouvant accueillir des zones d'activités économiques.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 31/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 24/03/2025

Le Conseil Communautaire :

Délibération n° DEL\_CC2025\_072 du 10/04/2025

- VALIDE le principe, les périmètres et les modalités de cette demande d'étude,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents et actes nécessaires à la réalisation de cette étude.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS

Date : 17/04/2025

Qualité : M. le Président



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 10/04/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_073**

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 04 avril  
2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

18/04/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celine GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

**Absent(e)s :**

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance** : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement économique

<b>Objet</b> :	Commune de Blavozy - Zone de Laprade : retrocession de la parcelle AM 114 par la commune de Blavozy
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

Dans le cadre de sa compétence sur les voiries des ZAE, la Communauté d'agglomération souhaite reprendre la propriété de la parcelle AM 114 d'une surface de 743 m<sup>2</sup> qui dessert, sur la commune de Blavozy et dans la zone de Laprade, des parcelles à vocation économique.

Ce foncier est actuellement propriété de la commune de Blavozy qui se propose de le céder à titre gratuit à la Communauté d'agglomération.

Dans le cadre de cette rétrocession, la Communauté d'agglomération fera réaliser le bornage de rétablissement des limites ainsi que les travaux de remise en état de la partie basse du chemin.

La commune de Blavozy, lors de son Conseil Municipal du 14 mars 2025 a validé les conditions de cette rétrocession.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 31/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 24/03/2025

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE l'acquisition de la parcelle cadastrée section AM n°114 sur la commune de Blavozy aux conditions définies ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes afférents à cette acquisition.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS  
Date : 17/04/2025  
Qualité : M. le Président



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 10/04/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_074**

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 04 avril  
2025

**Étaient présents :**

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Date de

publication en

ligne :

18/04/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

**Absent(e)s :**

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance :** Frédéric GIMBERT

Délibération n° DEL\_CC2025\_074 du 10/04/2025

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement économique

<b>Objet :</b>	Commune de Cussac-sur-Loire - Zone du Comté de Foix : reprise du foncier porté par l'EPF et lancement des études d'aménagement
----------------	--

Rapporteur : Roland LONJON

Dans le cadre de son développement économique, la Communauté d'agglomération a sollicité l'EPF pour l'acquisition et le portage de foncier sur la commune de Cussac-sur-Loire le long de la RN88.

Le délai de portage arrivant à échéance, il convient de finaliser l'acquisition de ces parcelles conformément au tableau ci-annexé. Le prix de cession HT s'élève à 124 179,86 € dont le calcul a été arrêté au 31 juillet 2025 ainsi qu'une TVA sur marge de 1 918,37 € soit un prix de cession TTC, de 126 098,23 €.

La Communauté d'agglomération a réglé à l'EPF Auvergne 127 674,12 € au titre des participations (2024 incluse). Dès signature de l'acte de vente, l'EPF Auvergne remboursera un trop perçu en capital de 3 494,26 €, les frais de portage de 447,75 € ainsi que la TVA pour un montant de 89,55 €. La Communauté d'agglomération reste cependant redevable de la TVA sur marge de 1 918,37 €.

Ces acquisitions s'inscrivent dans un projet plus général de l'extension de la zone existante du Comté de Foix.

Ce futur aménagement d'intérêt communautaire intégrera les fonciers portés actuellement par l'EPF ainsi que des emprises actuellement propriétés de l'État pour lesquelles la Communauté d'agglomération souhaite se positionner comme acquéreur, notamment les parcelles ci-après :

voie_nom	section	parcelle_num	contenance
LA CHAMP	B	8	3595
LA CHAMP	B	9	4700
LA CHAMP	B	10	2111
LA CHAMP	B	11	1775
LA CHAMP	B	13	10100
LES CREBADES	B	799	4380
LA CHAMP	B	2856	1177
LA CHAMP	B	2859	3825
NATIONALE	AA	97	878
NATIONALE	AA	171	160
			32701

Ce projet d'aménagement pourra faire l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) si nécessaire pour permettre l'acquisition de toutes les emprises utiles.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 31/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 24/03/2025

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE l'acquisition des emprises portées par l'EPF (conformément aux tableaux

Délibération n° DEL\_CC2025\_074 du 10/04/2025

ci-annexés et ci-dessus),

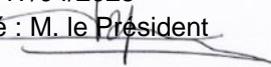
- ACCEPTE les modalités de paiement exposées ci-dessus,
- ENTÉRINE l'intérêt de la Collectivité pour la réalisation de ce projet d'aménagement,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents et actes nécessaires à la réalisation cette opération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS  
Date : 17/04/2025  
Qualité : M. le Président





## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 10/04/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_075**

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 04 avril  
2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

18/04/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

**Absent(e)s :**

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance :** Frédéric GIMBERT

Délibération n° DEL\_CC2025\_075 du 10/04/2025

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Wilfried MASSON Développement touristique et territoriale

<b>Objet :</b>	Reprise des Relais Information Service (RIS) départementaux par la Communauté d'agglomération du Puy en Velay
----------------	---

Rapporteur : Corinne GONCALVES

Dans le cadre de la promotion touristique de la Haute-Loire et de l'aménagement des routes départementales, le Département de Haute-Loire a aménagé des aires de services touristiques en différents points du territoire de l'Agglomération du Puy-en-Velay, comprenant un aménagement paysager, du stationnement et du mobilier d'informations touristiques, type RIS (Relais Information Service). Aujourd'hui, dans un contexte de restriction budgétaire et de développement des outils digitaux, le Département souhaite abandonner ces mobiliers RIS. En parallèle, l'Office de Tourisme communautaire souhaite utiliser ces mobiliers, afin d'y adjoindre une communication touristique de notre territoire avec la marque d'attractivité du Velay.

Le Département propose de céder les 7 mobiliers RIS suivants, implantés sur le territoire de l'Agglomération, à l'€uro symbolique :

N° RIS	Type de RIS	COMMUNE	Emplacement	Précisions
9	RIS à ossature bois	LA CHAISE DIEU	La Chaise-Dieu (Place de l'Echo)	VC 5 rue Saint Robert
15	RIS à ossature bois	ST-PAULIEN	St Paulien (RD906 - Aire de repos Entrée Nord)	DP CD43 RD906
13	RIS à ossature bois	LAVOÛTE SUR LOIRE	Lavoûte sur Loire (RD103 - Boulodrome)	DP CD43 RD103
14	RIS à ossature bois	ALLÈGRE	Allègre (RD13 - Aire de repos - Entrée Sud)	DP CD43 RD13
32	RIS à ossature bois	POLIGNAC	Polignac (RN88 - Aire de repos du Collet)	DP CAPEV - Parcelle BS 541 En bordure de la RD902
29	RIS à ossature bois	ST-PRIVAT D'ALLIER	St Privat (Centre)	DP CD43 RD589
36	RIS à ossature bois	SOLIGNAC SUR LOIRE	Solignac (Place de la Mairie)	DP CD43

Une fois la vente conclue, une permission de voirie sera délivrée par les services du Département, à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 25/03/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le projet de reprise des Relais Information Service (RIS) départementaux pour notre communication touristique territoriale,

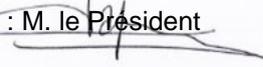
- APPROUVE l'achat des 7 RIS départementaux situés sur les communes de La Chaise-Dieu, Lavoûte-sur-Loire, Allègre, Polignac, Saint-Privat d'Allier, Solignac-sur-Loire, Saint-Paulien, à l'€uro symbolique,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant, à signer tous les actes administratifs afférents.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS  
Date : 17/04/2025  
Qualité : M. le Président





## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 10/04/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_076**

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la

Convocation :

vendredi 04 avril  
2025

**Étaient présents :**

Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

18/04/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

**Absent(e)s :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Sylvie BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Secrétaire de séance :** Frédéric GIMBERT

Délibération n° DEL\_CC2025\_076 du 10/04/2025

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Laurence ROMEAS Administration générale

<b>Objet :</b>	Office de tourisme intercommunal : attribution de la subvention de fonctionnement annuelle 2025 et signature de l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs pluriannuelle
----------------	--

Rapporteur : Roland LONJON

Pour assurer les missions de promotion, de communication et de coordination des acteurs touristiques du territoire communautaire sur le périmètre des 72 communes de la Communauté d'agglomération, l'Office de Tourisme sollicite une subvention de fonctionnement annuelle auprès de la Communauté d'agglomération.

Pour mettre en place toutes ces actions en 2025, l'Office de Tourisme a déposé une demande de subvention auprès des services de l'Agglomération.

De plus, il est apparu nécessaire de modifier la convention d'objectifs liant la Communauté d'agglomération à l'Office de Tourisme pour le versement de cette subvention de fonctionnement annuelle. La convention a été signée en 2023, avec un avenant 1 en 2024 et court jusqu'en 2025.

En effet, le point relatif aux locaux doit être actualisé, comme la mise à disposition des locaux (article 2) ainsi que le montant de la subvention pour l'année 2025 (article 4.1).

Aussi, il vous est proposé de valider la subvention de fonctionnement à l'Office de Tourisme pour l'année 2025 ainsi que l'avenant 2 à la convention d'objectifs et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à le signer.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 31/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 25/03/2025

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE l'attribution d'une subvention à l'Office de Tourisme pour un montant de **880 000 €** en lien avec la convention d'objectifs,
- VALIDE le versement d'un montant de **90 000 €** correspondant à la mise à disposition de personnels étant entendu que ce montant fait l'objet d'un remboursement intégral par l'Office de Tourisme via une facturation,
- VALIDE l'avenant n°2 à la convention d'objectifs pluriannuelle entre la Communauté d'agglomération et l'Office de tourisme,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer cet avenant.

Le Vice-Président,

Jean-Paul BRINGER

**VOTE : MAJORITÉ**  
**Pour : 75**

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

ID : 043-200073419-20250425-DEL\_CC2025\_076B-DE



**Contre : 2**  
**Celline GACON, Laurent JOHANNY**

Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 10/04/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_077**

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la

Convocation :

vendredi 04 avril  
2025

**Étaient présents :**

Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

18/04/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

**Absent(e)s :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Sylvie BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Secrétaire de séance :** Frédéric GIMBERT

Délibération n° DEL\_CC2025\_077 du 10/04/2025

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Christine PRUNET Théâtre

<b>Objet :</b>	Festival des Nuits de Saint-Jacques : convention de soutien avec l'Office de Tourisme du Puy-en-Velay pour l'organisation de l'événement
----------------	--

Rapporteur : Marc GIRAUD

Dans le cadre de sa politique de soutien auprès des associations et l'organisation de grands événements qui contribuent à l'attractivité de son territoire, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay apporte un soutien logistique et humain dans la mise en place et le déroulement de ces grandes manifestations.

Ce soutien intervient en complément d'un éventuel accompagnement financier. On peut citer quelques exemples qui illustrent cet engagement : les Fêtes Renaissance du Roi de l'Oiseau, le Festival de la Chaise Dieu, le Festival Folklorique International Interfolk, les Nuits basaltiques, les 15 kms du Puy-en-Velay, le Trail Saint-Jacques... Tous ces événements génèrent d'importantes retombées pour le territoire de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et plus largement sur le département.

L'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, organisateur du Festival des Nuits de Saint-Jacques, sollicite la Communauté d'agglomération afin de bénéficier de différentes prestations de soutien et mises à disposition de moyens pour l'organisation de cet événement majeur qui rassemble plus de 15 000 visiteurs chaque année.

Depuis juillet 2015, le jardin Henri Vinay du Puy-en-Velay accueille durant 3 jours le Festival des Nuits de Saint-Jacques dans son écrin de verdure. L'événement musical de l'été en Velay s'installe sur l'esplanade du Musée Crozatier pour 3 soirées de concerts exceptionnels. En 2025, une nouvelle soirée "Off" gratuite viendra compléter la richesse musicale du festival en mettant à l'honneur des formations locales sélectionnées dans le cadre d'un tremplin. Mi-juillet, le rendez-vous est désormais incontournable pour proposer un festival au cœur même de la ville chef lieu du département. Dans le sillage des éditions précédentes, le festival prend une nouvelle dimension chaque année et atteint des records de fréquentation en s'inscrivant sur la carte des festivals nationaux. Ce festival contribue largement au rayonnement et à l'attractivité du territoire avec une forte dimension touristique. En effet, 40 % des ventes de billets se font hors département de Haute-Loire.

L'objet de la présente convention a pour objectif de lister et valoriser les différents moyens et outils apportés par la collectivité pour soutenir l'organisation du Festival des Nuits de Saint-Jacques. Pour l'édition 2025, aucun soutien financier ne viendra en complément de cette aide matérielle.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 31/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 25/03/2025

Le Conseil Communautaire :

- CONFIRME son engagement auprès de l'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay pour l'organisation du Festival des Nuits de Saint-Jacques,
- VALIDE les moyens mis à disposition de l'Office de Tourisme de la Communauté

Délibération n° DEL\_CC2025\_077 du 10/04/2025

d'agglomération du Puy-en-Velay pour l'organisation du Festival des Nuits de Saint-Jacques,

- AUTORISE

Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de soutien avec l'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay pour l'organisation du Festival des Nuits de Saint-Jacques.

Le Vice-Président,

Jean-Paul BRINGER

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 10/04/2025

#### Délibération n° DEL\_CC2025\_078

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 04 avril  
2025

#### **Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

18/04/2025

#### **Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celine GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

#### **Absent(e)s :**

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance :** Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Christine PRUNET Théâtre

<b>Objet :</b>	Redevance d'occupation du domaine public pour l'exploitation du café/snacking de l'Hôtel-Dieu
----------------	---

Rapporteur : Marc GIRAUD

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay est propriétaire et gestionnaire de l'Hôtel-Dieu, situé au Puy-en-Velay, au pied de la Cathédrale et dans le quartier du Rocher Corneille / Statue Notre Dame de France (flux 130 000 visiteurs par an).

Centre d'art numérique faisant partie des sites touristiques emblématiques de la Région Auvergne Rhône-Alpes, l'Hôtel-Dieu propose un parcours de scénographies immersives intitulé « Compostella Immersive Expérience », utilisant les toutes dernières technologies de projection et de sons design. L'établissement dispose également d'un espace Art et Patrimoine regroupant des expositions, d'une pharmacie hospitalière classée, et d'un auditorium de 154 places.

Afin de compléter l'offre de service à destination des visiteurs, l'établissement possède un espace café/petite restauration avec terrasse située dans la Cour de Plaisance de l'Hôtel-Dieu. La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a décidé de confier l'exploitation et la gestion de l'espace café/petite restauration de l'Hôtel-Dieu à un professionnel au moyen d'une convention d'occupation du domaine public sans droits réels pour l'année 2025, du 18 avril au 2 novembre 2025.

L'espace café/petite restauration de l'Hôtel-Dieu est organisé sur deux niveaux.

=> **Une mise à disposition à usage exclusif** est consentie sur les espaces suivants :

- Niveau 1, rez-de-jardin : capacité 30 personnes à l'intérieur comprenant un espace bar/restauration, un office avec monte-plats, des réserves, des sanitaires et un local à poubelles extérieur.

=> **Une mise à disposition à usage partagé** avec la Communauté d'agglomération car le lieu peut être privatisé :

- Niveau 1, rez-de-jardin : Cour de Plaisance,
- Niveau 2 : cuisine équipée et réserves.

Conformément à l'article L2122-1-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques, une procédure de publicité et de mise en concurrence a été organisée, afin de garantir impartialité et transparence dans le choix du candidat. Suite à cette procédure, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a retenu l'offre de Monsieur Nino PEREIRA.

En contrepartie de l'autorisation d'occuper le domaine public communautaire, le preneur s'acquittera d'une redevance mensuelle fixée à 550 € HT par mois, à laquelle s'ajoutera la TVA applicable au taux en vigueur.

Il prendra également à sa charge les frais afférents à la fourniture d'eau et d'énergie, qui seront refacturés en fonction de sa consommation réelle, telle que mesurée par les sous-compteurs.

Cette redevance tient compte des avantages de toute nature accordés au titulaire de l'autorisation. Pour les mois incomplets, la redevance sera calculée au prorata du nombre de jours d'occupation.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 31/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 25/03/2025

Le Conseil Communautaire :

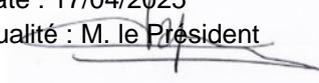
- ATTRIBUE la gestion de l'espace café/petite restauration de l'Hôtel-Dieu à Monsieur Nino PEREIRA,
- FIXE à 550 € HT mensuel la redevance d'occupation du domaine public pour l'exploitation de l'espace café/petite restauration de l'Hôtel-Dieu du 18 avril au 2 novembre 2025. Les frais afférents à la fourniture d'eau et d'énergie seront facturés en sus,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'occupation du domaine public ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS  
Date : 17/04/2025  
Qualité : M. le Président





## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 10/04/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_079**

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 04 avril  
2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

18/04/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jérôme BAY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Patrice CHAMAYOU à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celine GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-François GISCLON à Monsieur Gilbert ROUX, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Madame Karine REYNAUD à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Madame Dominique THOLLET

**Absent(e)s :**

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance :** Frédéric GIMBERT

Délibération n° DEL\_CC2025\_079 du 10/04/2025

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Christine GODEFROY Patrimoine

<b>Objet :</b>	Musée Crozatier / Exposition Japon. Archipel des arts : convention de mécénat de compétences avec l'entreprise PERETTI
----------------	--

Rapporteur : Marc GIRAUD

Par délibération du 25 septembre 2024, la Communauté d'agglomération a décidé d'autoriser la recherche de mécénats pour l'exposition *Japon. Archipel des arts*, qui se tiendra au musée Crozatier de juin 2025 à janvier 2026.

La loi n° 2003-709 du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations permet aux entreprises, via le mécénat de compétences, de mettre à disposition ponctuellement et gracieusement leurs collaborateurs auprès de « musées de France » (Charte du mécénat culturel). Le musée Crozatier, « musée de France », par sa programmation culturelle, est reconnue d'intérêt général et éligible au mécénat de compétences.

La société Peretti, située à Saint-Germain Laprade, souhaite apporter son soutien et ses compétences à la Collectivité dans la réalisation de l'exposition *Japon. Archipel des arts*, sous la forme d'une mise à disposition de personnel de la société Peretti pour la mise en peinture des salles d'exposition. La convention de mécénat de compétences, ici annexée, définit les conditions et modalités de ce soutien.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 31/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 25/03/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le projet de convention de mécénat de compétences entre la Communauté d'agglomération et l'entreprise Peretti, au titre de l'exposition *Japon. Archipel des arts*,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention et tous les documents afférents à ce dossier.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10/04/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
GIMBERT Frédéric,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 10/04/2025

Signé par : Michel CHAPUIS  
Date : 17/04/2025  
Qualité : M. le Président